

## Compte-Rendu de Conseil Municipal Séance du 14 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze du mois d'avril, à 18h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil d'Uzay-Le-Venon, sous la présidence de Monsieur Gilles DELFOLIE, Maire.

### Présents :

Gilles DELFOLIE, Maire.  
Philippe COUSIN, Cécile REGRAIN, Adjoint  
Delphine COURTOT, Pascale IGORRA, Elodie PHILIPPON, Conseillères.  
Pascal LECOURT, Geoffrey TOURNY, Conseillers.

Excusés : Gilles CHANTRIER (pouvoir à P. IGORRA) ; Christel LEBLANC (pouvoir à E. PHILIPPON) ; Jean-Jacques LANDUYT (pouvoir à Ph.COUSIN)

\*\*\*\*\*

### Approbation du compte-rendu de la séance précédente

#### *BUDGET Principal*

Approbation du compte de gestion 2021 DCM 2022005  
Vote du CA 2021 DCM 2022006  
Affectation des résultats DCM 2022007  
Vote du taux des taxes locales DCM 2022008  
Vote des subventions DCM 2022009  
Budget Principal de Fonctionnement 2022 DCM 2022010  
Budget Principal d'Investissement 2022 DCM 2022011

#### *BUDGET Multi-commerces et logement*

Approbation des comptes de gestion 2021 DCM 2022012  
Vote du CA 2021 DCM 2022013  
Affectation des résultats DCM 2022014  
Vote du budget de fonctionnement 2022 DCM 2022015  
Vote du budget d'investissement 2022 DCM 2022016

\*\*\*\*\*

## **Approbation du compte-rendu de la séance précédente**

Après lecture, le conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente.

\*\*\*\*\*

### *BUDGET PRINCIPAL*

## **Approbation du compte de gestion 2021 DCM 2022005**

Le conseil municipal, après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2021,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021 y compris celles relatives à la journée complémentaire
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires

Déclare, à l'unanimité, que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2021 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

\*\*\*\*\*

### *BUDGET PRINCIPAL*

## **Vote du CA 2021 DCM 2022006**

Mr Le Maire se retire.

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Philippe COUSIN, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021, dressé par Monsieur Gilles DELFOLIE, Maire de la commune d'Uzay le Venon, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif 2021, lequel est résumé ci-après,

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

Vote et arrête les résultats définitifs tels que définis ci-après :

	Investissements 2021		Fonctionnements 2021	
	Dépenses/ Déficits	Recettes/ Excédents	Dépenses/ Déficits	Recettes/ Excédents
Résultats Reportés	1 744.58	-----	-----	79 453.74
Opérations de l'exercice	47 602.90	32 838.32	258 071.65	321 108.77
<b>Totaux</b>	<b>49 347.48</b>	<b>32 838.32</b>	<b>258 071.65</b>	<b>400 562.51</b>
Restes à réaliser	131 804.92	60 000.00	0	0
Totaux cumulés	181 152.40	92 838.32	<b>0</b>	
<b>Résultats définitifs</b>	<b>- 88 314.08</b>			<b>+ 142 490.86</b>
Résultats de clôture	-----	-----	-----	<b>+54 176.78</b>

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

N'ayant pas pris part au vote : 1 (Le Maire)

\*\*\*\*\*

### Affectation des résultats DCM 2022007

#### BUDGET PRINCIPAL

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter la somme de 54 176.78€ à l'article 002 (recettes de fonctionnement) et 88 314.08 € à l'article 1068 (recettes d'investissement) au budget principal 2022.

\*\*\*\*\*

#### BUDGET PRINCIPAL

### Vote du taux des taxes locales DCM 2022008

Monsieur le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes locales notifié par les services fiscaux.

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales. La sur ou sous-compensation est neutralisée chaque année à compter de 2021 par application d'un coefficient directeur au produit de TFPB qui aurait résulté du maintien des taux à leur niveau de 2021 et à l'allocation compensatrice TFPB relative à la diminution de moitié des valeurs locatives des locaux industriels (A du III de l'article 29 de la loi de finances pour 2021).

Le Conseil municipal examine ces taxes.

Après avoir délibéré, les membres du conseil décident, à l'unanimité, de ne pas apporter de changement aux taux 2021 et d'appliquer les taux tels qu'ils sont présentés pour l'année 2022, à savoir :

<b>TAXES (en %)</b>	<i>Pour mémoire</i> <i>Taux 2021</i>	<b>Taux 2022</b>
<b>Foncier bâti</b>	<i>28.45</i>	<b>28.45</b>
<b>Foncier non bâti</b>	<i>29.00</i>	<b>29,00</b>
<b>CFE</b>	<i>24.25</i>	<b>24,25</b>

\*\*\*\*\*

## BUDGET PRINCIPAL

### Vote des subventions DCM 2022009

Les subventions 2022 ont été votées à l'unanimité comme suit :

	Montants 2022 (en €)
Délégation Départementale de l'Education nationale	15
Association des Anciens Combattants	50
Bibliobus	76
Ehpad Châteauneuf sur Cher	76
Comité des Fêtes	150
Voulez-vous jouer avec nous ?	150
Uzay Dynamique	150
Amicale des Cyclotouristes d'Uzay le Venon(ACUVE)	150
Coopérative Scolaire (Subvention Annuelle)	500
<b>total à l'article 6574</b>	<b>1317</b>

\*\*\*\*\*

## BUDGET PRINCIPAL

### Budget Principal de Fonctionnement 2022 DCM 2022010

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la synthèse du budget principal de fonctionnement 2022, soumis au vote de l'assemblée de la façon suivante, et voté à l'unanimité :

➤ **BUDGET PRINCIPAL DE FONCTIONNEMENT 2022**

<b>DEPENSES</b>	<b>Voté</b>
011 - Charges à caractère général	113 800,00
012 - Charges de personnel	96 950,00
014 - Atténuation de produit	17 477,00
65 - Participations et subventions	55 194,00
66 - Charges financières	1 925.82
67- Charges exceptionnelles	0
68-Dotations provisions semi-budgétaires	16.00
042 - Dotations aux amortissements (042)	5 962,00
022- Dépenses imprévues	0
023 - Virement à la section d'investissement	62 808.18
<b>TOTAL</b>	<b>354 133 .00</b>

<b>RECETTES</b>	<b>Voté</b>
002 - Excédent cumulé	54 176.78
70 - Produit du domaine	8 350.00
73 - Contributions directes	162 600.00
74 - Dotations et participations	90 498.00
75 - Loyers, baux, location de salle	24 000.22
77- Produits exceptionnels	0
013- Atténuations de charges (participation pour frais d'agence postale communale)	14 508.00
<b>TOTAL</b>	<b>354 133 .00</b>

\*\*\*\*\*

*BUDGET PRINCIPAL*

**Budget Principal d'Investissement 2022 DCM 2022011**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la synthèse du budget principal d'investissement 2022, soumis au vote de l'assemblée de la façon suivante et voté à l'unanimité :

➤ BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENTS 2022

<b>DEPENSES</b>		
<b>Chapitres</b>		<b>Voté</b>
001-Déficit reporté		16 509.16
16-remb. capital emprunt		10 749.85
Restes à réaliser 2021		131 804.92
041-opérations patrimoniales		
20-		
204-Subv équipement versés		1716.18
21 – immobilisations corporelles)		87 719.89
23 - Immobilisations en cours( logements communaux)		20 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>268 500.00</b>

<b>RECETTES</b>		
<b>Chapitres</b>		<b>Voté</b>
10222 - FCTVA		67.44
1068 – Affectation du résultat 2021		88 314.08
16-Emprunt		39 900.00
Restes à réaliser 2021		60 000.00
041-opérations patrimoniales		
132 – Subventions diverses		11 448.30
28 – Dotations aux amortissements		5 962.00
021 – Virement de la section de fonctionnement		62 808.18
<b>TOTAL</b>		<b>268 500.00</b>

\*\*\*\*\*

*BUDGET Multi-commerces et logement*

**Approbation des comptes de gestion 2021 DCM 2022012**

Le conseil municipal, après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2021,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021 y compris celles relatives à la journée complémentaire
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires

Déclare, à l'unanimité, que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2021 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

\*\*\*\*\*

### *BUDGET Multi-commerces et logement*

#### **Vote du CA 2021 DCM 2022013**

Mr Le Maire se retire.

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Philippe COUSIN, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021, dressé par Monsieur Gilles DELFOLIE, Maire de la commune d'Uzay le Venon, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif 2021, lequel est résumé ci-après,

Reconnait la sincérité des restes à réaliser,

Vote et arrête les résultats définitifs tels que définis ci-après :

	Investissements 2021		Fonctionnements 2021	
	Dépenses/ Déficits	Recettes/ Excédents	Dépenses/ Déficits	Recettes/ Excédents
Résultats Reportés	67 166.72		-----	57 211.09
Opérations de l'exercice	11 089.40	96 689.30	3 713.25	4 430.67
<b>Totaux</b>	<b>78 256.12</b>	<b>96 689.30</b>	<b>3 713.25</b>	<b>61 641.76</b>
Résultats de clôture		18 433.18	-----	+ 57 928.51
Restes à réaliser	4 761.95	0	0	0
<b>Résultats définitifs</b>		<b>18 433.18</b>		<b>+ 57 928.51</b>

Contre : 0  
Abstention : 0  
N'ayant pas pris part au vote : 1 (Le Maire)

\*\*\*\*\*

*BUDGET Multi-commerces et logement*

### **Affectation des résultats DCM 2022014**

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter la somme de 57 928.51 € à l'article 002 (recettes de fonctionnement) et la somme de 18 433.18€ à l'article 001 (dépenses d'investissement) au budget multi-commerces et logement 2022.

\*\*\*\*\*

*BUDGET Multi-commerces et logement*

### **Vote du budget de fonctionnement 2022 DCM 2022015**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la synthèse du budget multi-commerces et logement section de fonctionnement 2022, soumis au vote de l'assemblée de la façon suivante, et voté à l'unanimité :

#### **➤ BUDGET MULTICOMMERCE ET LOGEMENT FONCTIONNEMENT 2022**

<b>DEPENSES</b>	<b>Voté</b>
011 – Charges à caractère général	1 380.00
62- Autres services extérieurs (frais bancaires)	0.00
65 - Participations et subventions	0.00
66- Charges financières (intérêts d'emprunts)	3 259.13
67- Charges exceptionnelles	0.00
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	23,00
023 - Virement à la section d'investissement	58 480.87
042-dotations amortissements	66.00
022-Dépenses imprévues	
<b>TOTAL</b>	<b>63 209.00</b>



RECETTES	Voté
002 – Excédents cumulés	57 928.51
70 – Produit du domaine	0.00
73 – Contributions directes	0.00
74 – Dotations et participations	0.00
75 – Loyers, baux	5 280.49
77-Produits exceptionnels	0,00
013-Atténuations de charges	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>63 209.00</b>

\*\*\*\*\*

### BUDGET Multi-commerces et logement

#### Vote du budget d'investissement 2022 DCM 2022016

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la synthèse du budget multi-commerces et logement section d'investissement 2022, soumis au vote de l'assemblée de la façon suivante, et voté à l'unanimité :

#### ➤ BUDGET MULTICOMMERCE ET LOGEMENT INVESTISSEMENT 2022

DEPENSES		
Chapitres		Voté
001-Déficit reporté		
16-remb emprunt(capital)		10 011.95
Restes à réaliser		4 761.95
23 – Immobilisations en cours		62 206.15
041- Opérations patrimoniales		
<b>TOTAL</b>		<b>76 980.05</b>

RECETTES		
Chapitres		Voté
01- Excédent reporté		18 433.18
10222 - FCTVA		
1068 – Affectation du résultat		
13-Subventions diverses		
16 – Emprunts		
040-Amortissements		66.00
021 – Virement de la section de fonctionnement		58 480.87
041-Opérations patrimoniales		
<b>TOTAL</b>		<b>76 980.05</b>

## Questions diverses

### Projet de changement du système de chauffage central

Monsieur le Maire Informe le conseil que suite à l'adhésion à AdéfiBois, il a de nouveau reçu Mr Brac de la Perrière, chargé de nous conseiller sur le changement de chauffage central.

Il s'agirait de mettre en place une chaudière à copeaux équipée d'un silo.

Nous allons engager une étude de faisabilité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

